

8 novembre 2023

(23-7540)

Page: 1/3

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: anglais

## **ACTIVITÉS SPS DE L'AGENCE CARIBÉENNE DE SANTÉ AGRICOLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS (CAHFSA)**

### **RAPPORT AU COMITÉ DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

La communication ci-après, reçue le 8 novembre 2023, est distribuée à la demande de la CAHFSA.

## **1 INTRODUCTION**

1.1. L'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA) a été créée par les chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour jouer un rôle de coordination et d'organisation dans la mise en place d'un régime efficace et performant pour les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) régionales et pour exécuter, au nom des États membres, les mesures et activités SPS qui peuvent être mises en œuvre de manière plus efficace et efficiente dans le cadre d'un mécanisme régional.

1.2. La CAHFSA a le plaisir de présenter le présent rapport à la quatre-vingt-septième réunion ordinaire du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires. Le rapport résume les principales activités et fait le point sur son programme de travail dans le domaine SPS.

## **2 ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE**

2.1. Le paysage agricole de la région de la CARICOM continue de se développer et de s'adapter pour faire face aux différents défis et possibilités dans le domaine SPS et pour améliorer la sécurité et la souveraineté alimentaires régionales. En tant qu'institution régionale chargée de mettre en place un régime efficace pour les mesures SPS, la CAHFSA reconnaît la nécessité permanente de réévaluer sa position et ses stratégies, et de les ajuster si nécessaire. À ce titre, l'Agence a élaboré un nouveau plan stratégique quinquennal. Quatre nouveaux piliers stratégiques étayent la stratégie globale de la CAHFSA et le programme de travail est conçu pour atteindre les objectifs stratégiques correspondant à ces piliers. Les quatre piliers sont les suivants:

- a. Pilier stratégique 1: Communication et sensibilisation dans le domaine SPS;
- b. Pilier stratégique 2: Renforcement des capacités des organismes nationaux;
- c. Pilier stratégique 3: Élaboration de normes régionales;
- d. Pilier stratégique 4: Développement institutionnel.

2.2. En particulier, les piliers stratégiques de la CAHFSA sont alignés sur les priorités stratégiques du Plan stratégique de la Communauté, et notamment la Priorité 1 – Résilience économique, la Priorité 6 – Gouvernance de la Communauté, et la Priorité 7 – Coordination des relations étrangères et extérieures). Cet alignement nous permet de contribuer à atteindre les résultats ultimes d'une croissance économique durable pour tous les États membres de la CARICOM, ainsi qu'une communauté intégrée marquée par l'équité pour tous.

## **3 PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

3.1. L'une des activités principales de la CAHFSA consiste à mettre en œuvre des initiatives visant à améliorer les capacités de développement et d'expansion des exportations des États membres.

Ces initiatives prévoient notamment de dispenser ou de soutenir des programmes de formation, d'élaborer des documents d'orientation et d'évaluer les capacités SPS nationales.

3.2. La CAHFSA a commencé la phase deux du don pour l'élaboration de projets financé par le STDF (STDF/PPG/733) intitulé "Pilote de l'utilisation du cadre P-IMA dans la région de la CARICOM". La première phase de ce projet pilote a dispensé une formation virtuelle à des facilitateurs du cadre P-IMA. Dans la deuxième phase, ces facilitateurs appuieront la mise en œuvre en temps réel de l'outil P-IMA dans deux pays de la région. L'objectif consiste à élaborer des plans d'action et des propositions de projets collaboratifs et évolutifs, qui utilisent des éléments de preuve pour donner la priorité aux investissements consacrés aux mesures SPS.

3.3. La CAHFSA applique l'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires (ECP) de la CIPV dans un État membre. L'outil d'ECP a été conçu pour aider les pays à évaluer les systèmes phytosanitaires de l'organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV) et du pays. Ce projet, qui a débuté en 2020 au titre d'une lettre d'accord avec le Bureau sous-régional pour les Caraïbes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a subi des retards importants, mais a redémarré en octobre 2023.

3.4. La CAHFSA a récemment conclu un accord avec le Centre régional de la Convention de Bâle pour la formation et le transfert de technologie pour les Caraïbes (BCRC Caraïbes) pour créer et mettre en œuvre un programme de formation et de renforcement des capacités, ainsi qu'un outil d'orientation virtuel, qui sera axé sur les bonnes pratiques pour l'étiquetage des pesticides dans l'agriculture. Cette initiative est une composante vitale du Programme pour la mise en œuvre d'un développement durable utilisant peu ou pas de produits chimiques dans les petits États insulaires en développement (ISLANDS) financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). L'objectif premier de ce programme consiste à aider les petits États insulaires en développement (PEID) à emprunter un chemin de développement plus sûr en ce qui concerne les produits chimiques. Les projets relevant de ce programme visent à empêcher l'accumulation de matières et de produits chimiques nocifs contenant des polluants organiques persistants (POP) et du mercure, ainsi que d'autres substances dangereuses dans les PEID, en soulignant l'importance de la protection de l'environnement.

### **3.1 La Semaine de l'agriculture dans les Caraïbes 2023**

3.5. La région des Caraïbes a célébré la 17<sup>ème</sup> semaine de l'agriculture dans les Caraïbes du 9 au 13 octobre aux Bahamas, autour du thème "Accélérer la Vision 25 d'ici à 2025". La Semaine de l'agriculture est le principal événement agricole de l'année dans la région des Caraïbes. Elle donne la possibilité de renforcer le dialogue avec les parties prenantes et de nouer des partenariats avec des acteurs et des donateurs importants du système agroalimentaire des Caraïbes. Tout au long de la semaine, la CAHFSA a collaboré avec des organismes régionaux et internationaux pour organiser des activités d'information axées sur le renforcement de la résilience du secteur agricole dans les Caraïbes. Il y a notamment eu des séances sur:

- l'agroécologie et l'approche "Une seule santé";
- les approches intégrées de la mise en œuvre de la législation sur la biosécurité dans la CARICOM;
- la progression de la circulation du matériel phytogénétique dans la CARICOM;
- la situation dans la CARICOM au regard des parasites et des maladies transfrontières en mettant l'accent sur la TR4 et la peste porcine africaine (Symposium de la CAHFSA 2023).

3.6. La CAHFSA a soutenu et facilité la vingt-troisième réunion des chefs des services vétérinaires de la CARICOM qui s'est tenue en Jamaïque les 11 et 12 juillet 2023. Parmi les décisions et recommandations issues de la réunion, il y avait un accord sur la mise en place d'un système d'intervention d'urgence pour aider les États membres à faire face à l'avenir à des apparitions de foyers de maladies dans la région, une recommandation à l'intention des États membres pour qu'ils intensifient la surveillance de la peste porcine africaine (PPA) et de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) afin d'empêcher de nouvelles introductions dans la région, et un accord selon lequel les États membres adopteraient et mettraient en œuvre des stratégies concernant la réduction et l'utilisation des antimicrobiens dans les aliments pour animaux en tant qu'activateurs de croissance.

#### **4 COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ AGRICOLE ET DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS**

4.1. Du 14 au 18 août 2023, la CAHFSA a collaboré avec la CIPV, l'IICA et le Bureau sous-régional de la FAO pour les Caraïbes afin d'organiser et de présenter l'atelier régional de la CIPV 2023 pour les Caraïbes. Cet atelier a été organisé conjointement avec la seizième réunion annuelle du Forum des directeurs des services chargés de la préservation des végétaux des Caraïbes. Comme d'habitude, l'atelier régional de la CIPV visait à développer les capacités dans divers domaines liés à la CIPV. En outre, l'atelier sert à analyser les projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) et à formuler des observations constructives sur ces projets.

##### **4.1 Collaboration avec le GICSV et les ORPV dans le cadre de leurs consultations techniques**

4.2. La CAHFSA soutient activement la communauté phytosanitaire à l'échelle internationale et du continent dans le cadre d'activités coordonnées visant à prévenir l'introduction et la prolifération de parasites des végétaux.

4.3. L'Agence poursuit sa collaboration avec le Groupe interaméricain de coordination de la protection des végétaux (GICSV). Selon la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), le GICSV est une instance continentale de coordination et de collaboration en matière de protection des végétaux. Le GICSV a été créé pour promouvoir des actions conjointes visant à prévenir l'introduction et la propagation de parasites des végétaux, des produits végétaux et d'autres produits réglementés, ainsi qu'à encourager l'adoption de mesures appropriées en vue de lutter contre ces parasites.

4.4. En tant qu'organisation régionale de la protection des végétaux (ORPV) pour les Caraïbes, la CAHFSA joue un rôle essentiel dans les efforts de coopération déployés pour mettre en œuvre la CIPV. Les consultations techniques entre les organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) encouragent la coopération interrégionale par la promotion de mesures phytosanitaires harmonisées, ainsi que par l'élaboration et l'utilisation des normes internationales pertinentes pour les mesures phytosanitaires. En plus d'être une instance où les ORPV peuvent mener des consultations en tant que groupe, les consultations techniques peuvent soutenir des programmes régionaux dans le cadre de la CIPV et contribuer au programme de travail de la CMP.

---